

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2010

OBJET

de la Délibération

**AMENAGEMENT
DE L'AVENUE
NAPOLEON 1^{er} ET
DES RUES
ADJACENTES**

**AVENANT AUX
MARCHES DE
TRAVAUX**

Date de convocation du Conseil Municipal

20 mai 2010

Date d'affichage : 20 mai 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Melle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, MM. MARCHAND, Mme LE PAVEC, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, MM. LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes PIERRE, LE STRAT, ROUILLARD, MM. DERRIEN, MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. LE BOTLAN à M. PARMENTIER

M. LE BARON à M. MARCHAND

Mme LE DOARE à Mme GREZE

Mme GUEGAN à M. PERESSE

AMENAGEMENT DE L'AVENUE NAPOLEON 1^{er} ET DES RUES ADJACENTES

AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX

Rapport de Henri LE DORZE

Les travaux d'aménagement de l'avenue Napoléon 1^{er}, des rues adjacentes, de la place du Souvenir et de la rue Jean Moulin sont en fin de réalisation.

Des travaux sont nécessaires sur l'ensemble du lot voirie (tranche ferme et tranches conditionnelles) pour une meilleure qualité de réalisation. Pour cela certains postes ont du être corrigés entraînant une augmentation des quantités. Il s'agit notamment des bordures de granit, des mises à niveau de regards et tampons mais aussi du volume des purges de la chaussée.

Les travaux supplémentaires sont estimés à 61 400.50 € HT soit 73 434.99 € TTC et pour les réaliser un avenant doit être passé avec l'entreprise EIFFAGE Travaux Publics titulaire du lot 1 terrassement – voirie.

Le 07 mai 2010, la commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Nous vous proposons :

- D'accepter l'avenant à intervenir avec la société EIFFAGE Travaux publics d'un montant de 61 400.50 € HT (73 434.99 € TTC) et d'autoriser le Maire à le signer

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES PAR 27 VOIX « POUR » et 6 « ABSTENTIONS » de Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, M. MOUHAOU, M. PERESSE, Mme GUEGAN
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 27 mai 2010

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**